

La géothermie, pièce de la transition énergétique menacée de coupes budgétaires

RESSOURCES L'énergie du sous-sol, locale, propre et renouvelable, renforce aussi la sécurité énergétique de la Suisse. Coûteuse à l'investissement, elle dépend de subventions fédérales qui sont aujourd'hui remises en cause

RICHARD ÉTIENNE

A Berne, les mesures d'économies voulues par Karin Keller-Sutter causent des sueurs froides. En particulier cette semaine, car une proposition de la conseillère fédérale chargée des Finances de supprimer 400 millions de francs dévolus au programme Bâtiments doit être votée aujourd'hui au Conseil national.

Lancé en 2010, ce programme stimule, par le biais de subventions, des mesures visant à réduire les émissions de CO₂ du parc immobilier. Il s'adresse aux propriétaires souhaitant assainir leur bâtiment ou remplacer une chaudière fossile par du renouvelable. La géothermie en dépend particulièrement car les investissements de départ dans ce secteur peuvent être importants, même si, à terme, ils doivent engendrer des économies et renforcer la sécurité énergétique.

«Entravée»

La faitière Géothermie-Suisse s'en inquiète depuis des mois. En avril 2025, elle affirmait que «la géothermie est entravée» par ces économies. «Sans le programme Bâtiments et l'approvisionnement en chaleur par la géothermie, la demande en électricité augmentera énormément en hiver», avertissait-elle. La semaine dernière, son directeur, Jérôme Faessler, a contacté *Le Temps* pour répéter son message. Pour cerner les enjeux, il faut se représenter ce secteur méconnu, qui exploite pourtant la plus locale et la moins intermittente des énergies: celle qui se trouve sous nos pieds.

Il y a trois types de géothermie: la faible profondeur, la chaleur directe et celle qui produit de l'électricité. La première, largement déployée, produit déjà 5% de la chaleur en Suisse. L'été, elle rafraîchit les villas ou immeubles



Une campagne de récolte de données de géothermie dans le canton du Jura. (16 AVRIL 2024/VINCENT MULLER POUR LE TEMPS)

grâce à une technique dite de «géocooling». Dans la plupart des cas, la faible profondeur fonctionne avec une sonde et sans eau: seule la chaleur du sous-sol est exploitée.

La chaleur directe porte sur des projets entre 1 et 3 km sous terre. Un demi-millier d'installations sont recensées en Europe. En Suisse, cette solution n'est utilisée que dans deux cas, à Bâle et en Thurgovie, mais une vingtaine de projets sont à l'étude, de Satigny à Inwil (LU) en passant par la Gruyère. Le retard helvétique est dû à une méconnaissance du sous-sol, selon Jérôme Faessler.

Au XXe siècle, des explorations pétrolières ont permis de faire des découvertes en Europe mais, en Suisse, de telles prospections n'ont pas été menées.

La géothermie comme source d'électricité, enfin, n'existe pas encore en Suisse mais elle est déployée ailleurs. Elle est en général profonde (entre 4 et 5 km) car il faut au moins 100 °C pour que cela vaille la peine de produire de l'électricité (plus on creuse, plus il fait chaud). Dans le canton du Jura, un projet en ce sens est en cours de réalisation.

Nombreux atouts

La géothermie produit de la chaleur ou de l'électricité tout au long de l'année, de jour comme de nuit. C'est une ressource locale et propre. Mais elle requiert une bonne connaissance du sous-sol et des techniques de forage. Les pompes à chaleur géothermiques avec sonde sont à l'achat plus chères que leurs cousines à air,

mais, une fois en place, elles consomment un tiers d'électricité en moins.

«Que le programme Bâtiments soit dans le viseur du Conseil fédéral est une grave erreur»

DELPHINE KLOPFENSTEIN BROGGINI,
CONSEILLÈRE NATIONALE
(LES VERT-E-S/GE)

En Suisse, c'est le développement des deux premiers types de géothermie (faible profondeur et chaleur directe) qui est menacé.

Le programme Bâtiments prévoit des subventions jusqu'à 30 millions de francs par an pour les pompes à chaleur géothermiques, octroyées dans le cadre de la loi sur le CO₂.

«Il faut absolument garder ces subventions. Pour la chaleur directe, ce serait d'autant plus dommage de les couper que nous sommes au milieu du gué», affirme Jérôme Faessler. Mise en place en 2018, la loi sur le CO₂ a permis de faire passer de deux à une vingtaine le nombre de projets de chaleur directe. «Plus de la moitié d'entre eux seraient arrêtés si les subventions disparaissaient et des centaines de millions d'investissements n'auraient servi à rien», selon Jérôme Faessler.

Quant à la géothermie électrique, elle n'est pas remise en cause à

Berne. Un maximum de 50 millions de francs peut être octroyé par an dans ce cadre, par le biais de la loi sur l'énergie. Le paquet d'économies suscite toutefois aussi des craintes car des projets, comme à Eclépens, pourraient être amenés à produire de la chaleur plutôt que de l'électricité selon la nature des sous-sols à l'étude. S'ils devaient être plus adaptés pour de la chaleur, alors leurs subventions dépendraient de la loi sur le CO₂ et seraient menacées.

«Que le programme Bâtiments soit dans le viseur du Conseil fédéral est une grave erreur. On est en train de creuser le fossé entre les objectifs de la Confédération en matière de climat et les moyens qu'on se donne pour les atteindre», estime Delphine Klopfenstein Broggin, conseillère nationale (Les Vert-e-s/GE). «C'est d'autant plus dommageable que les subventions sont à voir comme des investissements qui doivent, à long terme, permettre de réduire les coûts», regrette-t-elle.

Inquiétude générale

La conseillère nationale Jacqueline de Quattro (PLR/VD) soutient l'amendement Stadler pour la géothermie. Ce texte, déposé par le conseiller national Simon Stadler (Le Centre/UR) propose de maintenir les subventions octroyées à la géothermie et à la biomasse.

De son côté, Philippe Ranc, le responsable de l'antenne romande du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur, voit «d'un mauvais œil» une réduction du financement du programme Bâtiments. Il estime qu'il faut plutôt encourager, avec des subventions, le déploiement d'un chauffage renouvelable tout en interdisant les nouvelles installations de chaudières fossiles, comme cela se fait à Genève.

«Les subventions dans le solaire ne dépendent pas du programme Bâtiments. Nous craignons tout de même un effet négatif pour le photovoltaïque car les rénovations de bâtiments seraient freinées en cas de coupe. Or elles sont souvent l'occasion d'installer des panneaux solaires», affirme pour sa part le directeur de Swissolar, David Stickelberger. ■